

La falaise de Socoa sera consolidée durant l'hiver

Des fonds européens contribueront au financement des travaux urgents sur la falaise de Socoa, après son effondrement partiel, en décembre 2008.



L'érosion a fini par provoquer un effondrement de la falaise près du fort. PHOTO P. P.

Près d'un million d'euros : c'est le montant de la facture pour les travaux de première urgence à réaliser sur la falaise de Socoa, à proximité immédiate du fort. Le 6 décembre 2008, le ruissellement des pluies avait entraîné l'effondrement d'une partie de cette protection naturelle. Le site est désormais interdit d'accès.

Les études menées à l'époque avaient fait état d'un recul « significatif » de la côte à cet endroit, entraînant une disparition du chemin des Douaniers. Si le phénomène d'érosion n'est pas contrecarré par une consolidation du site, la route qui mène au fort pourrait être coupée. Une rupture dont les conséquences seraient multiples : isolement de la zone qui abrite à la fois des habitations, des activités commerciales et de loisirs, rupture des réseaux (électricité, eau, assainissement), modification des courants dans le port...

La nécessité d'engager des travaux fait donc l'objet d'un consensus. Mais leur montant est bien supérieur aux capacités financières de la commune.

Mercredi soir, en Conseil municipal, le maire Guy Poulou a présenté le nouveau dossier de financement. Les fonds européens sollicités ont été accordés, au titre du contrat de projet « PO FEDER » (programme opérationnel politique littoral). Dans ce cadre, la falaise de Ciboure fait partie des trois sites du littoral aquitains qui seront « sites test pilote ».

Une étude projective sur l'évolution de l'érosion à l'échéance 2020 et 2040 permettra d'élaborer les scénarios en fonction des enjeux présents et à venir et de comparer les solutions envisageables. Les fonds européens seront débloqués en septembre et les travaux devraient se réaliser durant l'hiver.

Des logements prévus

Les autres points à l'ordre du jour de ce Conseil municipal concernaient la construction de logements. L'immeuble Askena, au fond de l'impasse Bourousse, très endommagé, sera détruit et dix logements locatifs sociaux y seront réalisés par l'Office 64 de l'habitat.

Un autre projet, mené par la société Seixo Promotion, concerne la construction de 28 logements, dont 40 % de type social. La vente d'une parcelle supplémentaire de 100 m² à cette société a amené l'opposition à demander le report de cette délibération : « Attendons que le nouveau projet soit examiné en commission d'urbanisme pour conclure cette vente », proposait M. Menteguy. La délibération a néanmoins été maintenue et votée.

Aides et subventions

Les élus ont voté à l'unanimité une aide financière aux étudiants boursiers qui s'engagent dans l'enseignement supérieur ainsi qu'à ceux qui participent au programme Erasmus. Cette aide sera à hauteur de 10 % de celles accordées par le Conseil général et le Conseil régional.

Des subventions ont été accordées à plusieurs associations, parmi lesquelles Donabaneiko Ikasleac (AEK), un « geste apprécié » par l'opposition qui avait plaidé la cause de l'enseignement du basque lors du précédent conseil. Les 25 ans de la Tamborra lui valent une subvention exceptionnelle 1 000 € et Itsas Begia, pour le bateau Brokoa, obtient une rallonge de 250 €.

Par ailleurs, une ligne de trésorerie de 1 100 000 € a été ouverte pour faire face à un éventuel retard de versement de subventions accordées.

© www.sudouest.fr 2010